Rouchdy Aleya,
Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme.

Londres-New York, RoutledgeCurzon (*Curzon Arabic Linguistic Series*), 2002, xvii + 358 p.
ISBN: 978-0415567794

Aleya Rouchdy, que les arabisants connaissent pour ses travaux sur les Arabes immigrés en Amérique, mais qui a travaillé aussi sur les langues nubiennes, n'a pas seulement édité ce volume, elle l'a suscité et mis en œuvre. Considérant qu'il y avait un vide à combler dans les études de sociolinguistique arabe, essentiellement consacrées à la variation, elle a fait appel à divers contributeurs (américains, européens, arabes – ces « catégories » pouvant d'ailleurs se recouper) pour produire un ouvrage autour du thème du contact des langues. Le diagnostic comme le choix du thème sont discutables; mais l'aboutissement est un recueil de contributions de valeur certes inégale mais, au total, de belle tenue. Le second thème annoncé par le titre (choisi pour sacrifier à une mode ?), « Language Conflict », est très peu présent et il faut s'en féliciter (plusieurs auteurs expriment d'ailleurs leur perplexité ou leur réticence sur ce point). Le thème fédérateur de ces études fort variées est bien le « contact de langues », mais il aurait fallu mieux expliquer (par exemple dans l'*Introduction*) en quoi: si certaines (celles de la dernière partie) traitent du contact de l'arabe avec d'autres langues, la majorité traitent soit de contact entre différentes variétés de l'arabe (arabe dialectal – arabe standard), soit de contact entre variétés dialectales. Ce sont là trois domaines bien distincts, même si l'on doit naturellement se demander si les concepts et les instruments utilisés pour l'analyse de l'un d'eux sont pertinents pour celle des autres (et lui sont alors applicables). On peut regretter que la réponse à de telles questions soit parfois – dans ce volume comme ailleurs – considérée comme acquise. Ainsi le recours à la notion de *codeswitching* (alternance codique, dorénavant CS) semble-t-il pour certains auteurs aller de soi et être susceptible d'éclairer l'analyse de textes dont il est pourtant loin d'être assuré qu'ils en présentent même des exemples. Les contributions sont variées non seulement par leurs sujets, mais aussi par leur façon de les traiter. Certaines exposent au départ ce qui est censé être un problème d'ordre théorique, qu'elles traitent en s'efforçant de répondre à certaines (!) objections (tenant parfois pour acquis des préalables discutables, ainsi 328,8 où il est dit que l'arabe est « a Topic construction language »); on y trouve parfois des erreurs dans la transcription et/ou l'interprétation des données (nombre d'entre elles seront relevées ci-après, non par goût de la chicanerie, mais parce qu'il y va de la validité des analyses et des résultats présentés), du moins quand ces données sont présentes (le corpus utilisé est parfois maigre ou n'est simplement pas donné). Heureusement, d'autres contributions s'appuient, elles, sur un corpus, mais pèchent parfois par la faiblesse de l'argumentation proprement linguistique ou l'absence de perspective un peu générale. Plus surprenante est une tendance à considérer comme nouveaux ou originaux des phénomènes qui ne le sont pas: c'est là sans doute l'effet d'une insuffisante circulation de l'information scientifique, tout particulièrement des travaux européens vers les États-Unis.

Après la table des matières (vii-viii), la liste des contributeurs (ix) et une courte préface (xi), l'éditrice fait une présentation rapide du volume (*Introduction*, xiii-xvii), viennent les 17 contributions, réparties de façon à peu près égale en quatre parties (5, 4, 3 et 5 études respectivement). Le classement de certaines contributions est mystérieux (ainsi celles d'E. Al Wer et de M. Gibson ne concernent ni la diglossie ni la planification linguistique) mais ce n'est là qu'un inconvénient mineur. On trouvera ci-après une présentation critique des 17 articles dans l'ordre de leur succession; la taille variable des notices qui leur sont consacrées n'est pas, cela va sans dire, proportionnelle à leur intérêt, mais reflète plutôt les intérêts ou les (in)compétences du recenseur.

PART I: *Diglossia and Language Planning* (comprendre que les contributions sont supposées concerner l'un *ou* l'autre de ces deux domaines ici assez arbitrairement rassemblés).

– J. Eisele, dans « Approaching Diglossia: Authorities, Values and Representations » (p. 3-23), livre une réflexion épistémologique, d'inspiration partiellement bourdieusienne, sur les *topoi* des discours arabe et (arabisant) occidental en matière de diglossie arabe, et sur les « régimes d'autorité » qui les produisent ou les informent (et peuvent être entre eux en rapport « dialogique »). Sans entrer dans le détail des vues souvent originales de ce texte dense, on se contentera d'évoquer quelques points précis: (8,-12 suiv.) il n'est pas sûr que l'institutionnalisation des vues des spécialistes arabes dans le système scolaire ait eu un « effet de la théorie » (d'ailleurs différent de leur attente, le remplacement des dialectes par une forme d'arabe standard parlé basée sur la langue classique), et « produit une plus grande variation, d'un genre différent, dans une dimension différente, de ce qu'on a appelé "diglossie"... »; on peut voir plutôt dans ce phénomène l'extension à des couches beaucoup plus larges de la société de pratiques jusque là confinées dans les milieux « lettrés ».

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Par ailleurs, dans sa critique des vues occidentales, J.E. examine en particulier, outre celles de Kaye et celles de Parkinson, celles du « projet de Leeds ». Son jugement sur les vues de T.-F. Mitchell et de son élève El Hassan, qualifiées de « néo-traditionalistes », paraît exagérément sévère (et aurait pu être tempéré par la prise en compte du vol. 1 de *Pronouncing Arabic* du premier). On relèvera enfin qu'écrire (20,10 suiv.) que, dans l'analyse de la diglossie arabe, on aurait laissé de côté « des secteurs entiers de la vie et des comportements sociaux qui sont derrière ces pratiques langagières […] et les affectent de façon importante » est une critique particulièrement injuste, comme le montrent d'ailleurs deux des études du volume ou bien des références bibliographiques données par les auteurs y ayant participé.

– M. Gibson, dans « Dialect Levelling in Tunisian Arabic : Towards a New Spoken Standard » (p.24-40) montre, pour le cas tunisien, que l'évolution des dialectes arabes modernes ne se fait pas, comme on le pense communément, vers l'arabe standard [(1)]. Pour étudier le nivellement dialectal en Tunisie, il examine, à partir d'investigations chez des locuteurs du Sahel et de Sfax, quatre variables : l'usage de /q/, le traitement de la voyelle finale dans les verbes C_3 = y, l'emploi de /inti/ comme forme commune de pron. pers. indépendant de 2e pers. sing. et les représentants de */aw/ et */ay/. Pour les variables 2, 3 et 4 on constate que l'influence du parler de Tunis l'emporte sur celle de l'arabe standard (le cas de la variable 1 est plus problématique, la réalisation [q] étant identique dans les deux registres). On sait que la variété prestigieuse n'est pas nécessairement ou uniquement l'arabe standard. Suivant ici Milroy, M.G. préfère cependant recourir à la théorie des « acts of identity » pour montrer que la variable 1 est à analyser comme les trois autres. Le parler de Tunis représente la modernité, le raffinement et l'éducation (l'arabe standard ne convoyant pas, de ce point de vue, une identité forte) et est, *de facto*, le standard ou le modèle pour l'arabe parlé, au moins sur les plans phonologique et morphologique (l'influence du standard étant sensible pour le lexique). M.G. étudie ensuite le « patterning of change » pour cette variable 1 (cf. tableau 2 p. 33), analysant l'emploi de /q/ et de /g/ dans les interviews de 22 locuteurs et pour 18 mots précis (il insiste à juste titre, et à nouveau dans sa conclusion, sur l'importance de procéder ainsi : s'il peut ne pas y avoir de « lexical effects » dans la diffusion d'une variable, de tels effets sont malgré tout fréquents) [(2)]. Il en propose, dans le prolongement de son travail de thèse, une interprétation en termes de matrice implicationnelle (tableau 3, p. 34), qu'il accompagne d'utiles commentaires d'ordre méthodologique, en particulier pour mettre en garde contre des conclusions hâtives dans les cas où il n'y a pas réelle implication et donc pas d'ordre strict pour la diffusion d'une variante, et où il convient alors de parler de probabilités fortes, ou sur la distinction entre « environnements préférentiels » et implication, et d'observations intéressantes, par ex. que les « rule-governed changes » semblent (cf. Labov) se diffuser d'abord dans les items lexicaux les plus communs. Cette contribution sérieusement argumentée mêle agréablement, on le voit, étude concrète et problèmes de méthodologie.

– E. Al Wer, dans « Education as a Speaker Variable » (p. 41-53), apporte elle aussi une réflexion d'ordre méthodologique. La variable « éducation » est souvent, avec d'autres comme le genre, la classe sociale, l'appartenance « ethnique », etc., utilisée en sociolinguistique. E.AW. fait remarquer avec pertinence que, en sociolinguistique arabe au moins, cette variable n'est jamais rigoureusement définie (on pourrait ajouter que la situation est la même pour les travaux plus spécifiquement consacrés au continuum et aux registres linguistiques même si, dans la tradition anglo-saxonne au moins, cette notion a fait son chemin jusque vers la terminologie même, cf. le terme de « Educated Spoken Arabic »). Elle entend montrer qu'il s'agit en fait d'une « proxy variable » (variable « par procuration », « par délégation » pourrait-on dire) : « Ce n'est pas le niveau d'éducation en soi qui est corrélé à l'usage linguistique ; le niveau d'éducation est plutôt, en réalité, un indicateur de la nature et de l'ampleur des contacts sociaux du locuteur » (42, 26-28). Dans le monde arabe, faire des études implique souvent, parfois dès le niveau du secondaire, de quitter sa ville, d'entrer en interaction avec des locuteurs d'autres dialectes, d'être exposé à d'autres valeurs sociales, etc. (et ensuite, de devenir éventuellement agent de transmission des innovations linguistiques dans la ville ou les réseaux d'origine). Pour sa démonstration, E.AW. passe d'abord en revue les tendances générales qui ont été relevées pour le changement linguistique en arabe (dialectal), à partir de travaux sur le Bahrayn, la Jordanie et Bagdad. Pour les données phonologiques et morphologiques dont

(1) M.G., comme d'autres participants au présent volume (dont S. S'hiri pour le cas de la communication interarabe, cf. 165,-10 suiv.), surestime sans doute un peu l'hégémonie de cette opinion commune. Parmi les spécialistes en tout cas, il ne s'en trouverait guère aujourd'hui pour partager cette vue, dont bien des études maintenant ont montré sans équivoque l'absence de fondement dans les faits.

(2) Et, ajoute-t-il, 'have often been missed'. On rappellera quand même, entre autres travaux, l'étude de J. Owens & R. Bani Yasin, "The lexical basis of variation in Jordanian Arabic", *Linguistics*, 25, 1987, p. 705-738.

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

on dispose, on constate que le changement est déterminé par les statuts relatifs des différentes variétés (dialectales) en présence (déterminés à leur tour par les statuts respectifs de ceux qui les parlent). Elle reprend ensuite les données sur le rôle des « educated » dans le changement, qui montrent que les variantes identiques à celles du standard ne sont jamais celles qui sont adoptées quand elles ne sont pas celles de la variété dialectale prestigieuse qui sert de modèle. Elle reprend enfin, et c'est là le cœur de son analyse, ses propres données (cf. sa thèse de 1991), un corpus d'une soixantaine d'heures d'enregistrement avec 116 informatrices des trois villes jordaniennes de Sult, Ajlun et Kerak, en classant les locutrices suivant leurs contacts (avec les locuteurs de variétés prestigieuses, ou de la communauté locale), et non plus suivant leur « niveau d'éducation », montrant que c'est ainsi que les faits s'expliquent avec le plus de cohérence. Si on a jusqu'ici « confondu » éducation et ampleur des contacts c'est, estime-t-elle, parce que le plus souvent, en particulier dans les communautés récemment urbanisées, l'éducation « est le canal principal par lequel les membres de la communauté ont des occasions de contact avec les locuteurs des 'target features' ». Mais, quand ces processus seront achevés, les deux variables apparemment confondues se distingueront l'une de l'autre. Cette étude finement pensée et menée appelle quelques commentaires : d'abord, il faut insister sur le fait que les données jordaniennes commentées ont été recueillies uniquement auprès de femmes ; il est très vraisemblable qu'on pourrait en extrapoler les résultats à l'ensemble des locuteurs, mais la précision doit être faite. Ensuite, il y a peut-être une ambiguïté non explicitée sur le terme d'« educated » : certes la compétence en arabe classique, les études comme l'observation le montrent, ne saurait être considérée comme un facteur important du changement linguistique ; mais dire que « proficiency in Classical Arabic, *and its determinants, such as formal education*, is not the best parameter of speaker categorization » est aller vite en besogne, et mélanger deux plans. L'étude d' E.AW. montre précisément que ceux qui conduisent le changement sont ceux qui ont « vu du pays » et élargi leurs horizons et leur culture et ont d'une façon ou d'une autre connu une promotion sociale (le tout coïncidant le plus souvent avec l'« éducation »). Ce sont bien, au fond, des « éduqués », mais pas au sens habituel. Il suffira sans doute, pour dissiper cette ambiguïté justement mise au jour, de trouver un terme approprié ; mais opérer une juste distinction entre deux facteurs ne signifie pas pour autant qu'ils ne sont pas liés.

– A. Boucherit, dans « Algérie : de l'arabe à l'arabisation » (p. 54-69), se propose, après avoir retracé le cadre historique dans lequel s'inscrit la politique d'arabisation de l'Algérie après 1962, de « montrer que la question linguistique, focalisée autour de l'arabisation, est une question où le symbolique et l'identitaire, se mêlant au politique, nourrissent des idéaux linguistiques conflictuels mais complémentaires ». Dans sa claire et utile « petite chronique » de l'arabisation, elle distingue quatre phases, liées aux présidences successives du pays : celle de Ben Bella (1962-65 : formation des enfants et des adultes), de Boumédiène (1965-79 : systématisation de l'arabisation, au centre de la révolution culturelle ; affrontement entre ceux qui veulent aller vite et les autres, comme M. Lacheraf), de Chadli (1979-88 : surenchère et relance), et de 1988 à nos jours (relatif assouplissement, relative reconnaissance du français et du berbère). Le principe de l'arabisation est désormais acquis, mais son instrumentalisation par le politique se heurte aux réalités ; il faut inclure les composantes symboliques (identités nationale et culturelle). L'état des lieux qu'elle dresse, épinglant au passage le pseudo-constat « imbécile » selon lequel on n'aurait plus que des « analphabètes bilingues » est balancé et sans pessimisme : l'arabe standard moderne s'est répandu ; le français est toujours présent. Au choix initial de l'arabe comme langue « nationale » (puis « officielle »), basé sur le principe de l'unité arabo-musulmane, est venue s'ajouter une certaine prise en compte du berbère (préambule de la constitution de 1997 : « les composantes fondamentales de l'identité algérienne… (sont) l'islam, l'arabité et l'amazighité ») et du français (2000, discrète reconnaissance du français par A. Bouteflika). L'objectif déclaré : substituer complètement l'arabe au français dans les pratiques institutionnelles a dû, face aux réalités, être infléchi. Depuis le début des années 1980 l'Algérie connaît une crise profonde ; c'est dans le contexte de la contestation qu'il faut situer la loi sur l'arabisation de 1991 (dite « d'arabisation totale ») et cette reconnaissance du berbère et du français. La grève des étudiants arabisés (se plaignant de moindres débouchés professionnels) revenait à exiger plus d'emplois pour les « arabisants », et donc plus de secteurs arabisés. Ce « plus d'arabisation » rejoint le « plus d'islam ». De même le mouvement culturel berbère (cf. le « printemps berbère ») a amené l'autorisation des associations culturelles berbères en 1989, la création de deux départements universitaires de berbère en 1990 et 1991 (et celle d'un enseignement facultatif dans les collèges et lycées), une timide introduction de cette langue à la télévision à partir de décembre 1991, la création du Haut commissariat à l'amazighité en 1995. Pour la place et le statut du français, l'infléchissement pragmatique de 2000 annonce le « début de la fin d'un tabou ». L'article se termine par des considérations sur langue et nation, langue et idéal

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

linguistique, montrant les contradictions, voire les paradoxes, d'une situation complexe et en constante évolution. Deux remarques de détail : (56,18) une formulation comme « que ce soit pour le berbère ou l'arabe parlé, l'absence de tradition écrite reflète leur absence de standardisation » demande des nuances : d'une part parce qu'il peut y avoir standardisation sans tradition écrite, d'autre part parce que, pour l'arabe au moins, il existe bien une ou plutôt des traditions écrites, reflétant précisément des standards régionaux et/ou de registre (poétiques par exemple) ; par ailleurs il n'est pas exact que (58,17 suiv.) « durant cette période [la colonisation française], il n'a été fait à l'arabe aucune part dans les programmes des écoles primaires, et il ne fut introduit dans l'enseignement secondaire qu'en 1938, au titre de langue étrangère, soit un siècle après le début de la présence française en Algérie ». L'arabe (déclaré « langue étrangère » en 1938) a été en réalité enseigné depuis le 19e siècle dans l'enseignement public.

– M. Ennaji, dans « Language Contact, Arabization Policy and Education in Morocco » (p. 70-88), diagnostique que l'arabe classique/standard, l'arabe marocain, le berbère, le français, l'espagnol et l'anglais « émergent en tant que marqueurs et points de ralliement puissants de l'identité de groupe et l'authenticité culturelle » et se propose d'explorer la genèse du « conflit » et les positions et les sentiments vis-à-vis de l'arabisation (il distingue deux attitudes principales, celle des « arabisants » et celle des « francisants ») et du bilinguisme français/arabe, et leurs implications éducationnelles et socioculturelles, en rendant compte d'une enquête qu'il a menée auprès d'étudiants et d'enseignants de l'Institut de technologie de Fès (après avoir exposé, dans leur contexte historique et socioculturel, les mesures d'arabisation et la situation dans le système éducatif). Deux questionnaires de 20 questions chacun (en arabe standard et en français ; cette version est donnée en annexe p. 86-88, où « arabe standard » est remplacé par « arabe classique » dans la question 14 du questionnaire des étudiants) ont été confectionnés, le premier soumis à 112 étudiants (80 hommes, 32 femmes) de l'Institut (où le français est langue d'enseignement), le second à 19 de leurs enseignants (15 hommes, 4 femmes) ; en outre, des entretiens ont été réalisés avec 14 étudiants et 5 enseignants. Les réponses sont analysées et commentées, et les principaux résultats résumés en neuf tableaux. Un des plus frappants est l'estimation qu'étudiants comme enseignants font de leurs propres compétences en arabe standard oral (bonnes seulement pour 24 % des premiers et 27% des seconds) et écrit (26 et 33 % respectivement). Pour cette raison parmi d'autres, il apparaît que la majorité des enseignants et des étudiants de l'échantillon choisi n'est pas favorable à l'arabisation (projet dont ils jugent qu'il n'a pas vraiment abouti : « unsuccessful », et préfère maintenir l'usage du français dans l'enseignement supérieur, voyant dans le bilinguisme une bonne base pour le développement du système éducatif marocain (avec le français pour l'enseignement scientifique et l'arabe pour celui des humanités). Ceci montre, conclut M.E., que les décideurs devront revoir la politique d'arabisation, avec une approche plus « conciliante » et moins idéologique, seule propre à résoudre les problèmes de « rivalité » entre langues. Une remarque de détail : le choix de S[tandard]A[rabic] (72,-16) pour référer en fait à l'arabe marocain médian standardisé (étudié en particulier par A. Youssi), alors que ce terme est largement utilisé dans la littérature dans un autre sens, peut induire le lecteur en erreur.

PART II : *Language and Identity*

– M. Al Batal, dans « Identity and Language Tension in Lebanon : The Arabic of Local News at LBCI » (p. 91-115), se concentre sur l'interaction entre « formal fuṣḥā » (F) et « dialectal libanais » (DL) dans l'arabe utilisé dans les bulletins d'information, préférant parler de « tension » plutôt que de « conflit » : il s'agit de redéfinir les domaines et même le mode de contact entre deux registres, l'existence de cette tension pouvant même être un mode de communication, « quand les locuteurs contrôlent et exploitent les différents registres linguistiques pour signaler [leur ?] identité sociale, culturelle et politique » (92,17-19). Cette présentation apparemment générale concerne en réalité un cas assez particulier, objet de l'étude. Dans la 'guerre des médias' (à partir de 1975) on a pu noter l'apparition de *Ṣawt Lubnān*, radio qui émet à partir de 1976 et de la chaîne de télévision LBC (Lebanese Broadcasting Corporation) à partir de 1985, pour le compte des Forces Libanaises. Après 1990, LBC s'est transformée en télévision commerciale qui contrôle 65 % du marché. Devenue récemment LBCI[nternational], elle a désormais une importante diffusion internationale par satellite. Le langage de ses reporters « représente une innovation dans le langage de l'information radiotélévisée » (93,17-18). Les titres sont en F, ainsi que les « brèves » locales, ou encore les nouvelles arabes ou internationales, mais dans les reportages sur le terrain, on passe de F à un « mix » « unique » (93,23 et *passim*) et « nouveau » (93, 28, 29 et -1) de F et de DL. Il s'agit donc d'étudier ce « new language mix » (dit « émergent », 94,1 ; 111,-5 ; 112,2), dont l'innovation résiderait « dans la façon dont F et dialecte sont mélangés, tant dans le mélange lui-même que dans le contexte où il est employé » (93,-13 et -12). Il reflèterait, cas unique dans les télévisions arabes, la tension entre F et DL,

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

tension qui serait instrumentalisée pour exprimer des vues sociales et politiques. Il s'agit, (95,-3 suiv.) avec ce nouveau registre linguistique, d'une tentative de « créer une version libanaise de F comme expression d'une identité libanaise unique », « avec une facette arabe » (expression empruntée à la constitution libanaise). Le corpus consiste en 40 bulletins d'information (janvier-juin 1999) ; l'auteur a aussi interviewé le chef du service d'information de LBCI. La partie principale de l'article (96-109) consiste en une description des caractéristiques linguistiques définitoires de cette variété. Si « mixer » les registres n'est pas nouveau, ce mélange de codes particulier aurait deux caractéristiques originales : a) son emploi dans une sphère qui est traditionnellement du domaine de F ; b) il présenterait une combinaison (« unique », là encore) de bases lexicales et syntaxiques F où s'introduisent (*infused with*, 96,13) la phonologie et certains éléments morphosyntaxiques à haute fréquence (d'occurrence) DL, combinaison qui défie toutes les lois repérées jusqu'ici pour le *codeswitching* (mais s'agit-il de cela ? – v. plus haut notre remarque ; même de ce point de vue, le passage 107,-9 est à revoir, certaines des contraintes qu'a cru pouvoir dégager M. Eid 1988 pour l'égyptien étant ici mal interprétées, et étant de toute façon partiellement à revoir comme le démontrent les faits). Les traits distinctifs, donc, en sont une haute concentration de syntaxe et de lexique F ; des structures syntaxiques qu'on ne trouve pas normalement en DL (à noter deux erreurs de ce point de vue : *-u* dans *la-ilu* n'est pas le « resumptive pronoun » de *ma* dans *ma tawaṣṣalit la-ilu* 98,16-17 ; la « subordination complexe » avec le relatif et, cette fois, le pronom de rappel est en fait tout à fait dialectale 98,19-20). La base F est passée au filtre phonologique et morphologique du DL, ce qui suggère que les reporters « créent » ce mélange de codes dans les textes écrits de leurs reportages, lus ensuite à la télévision. Si cela est vrai, c'est en effet nouveau. Mais pourquoi ne pas avoir interviewé les journalistes ? On note l'absence des désinences casuelles (96,-13 ; ou de la plupart, cf. 98,-3 et -2), sauf pour les adverbiaux (mais *leefitan* 99,2 n'en est pas un ex. !) ; des formes « inhabituelles » (mais *lays* 99,13 est bien attesté en moyen arabe), les règles d'accord F sont « violées » : tout ces phénomènes sont, en réalité, bien connus dans beaucoup les variétés intermédiaires de l'arabe, de même que l'emploi du relatif *illi*, des pron. pers. suff. sous leur forme dialectale, des plur. masc. externes en *-iin* etc. ; on ne saurait non plus être surpris que la phonologie soit DL (100 -4 suiv.). Les proportions du mélange F / DL varieraient de reporter à reporter ; mais le rôle déterminant revient en réalité au contexte et au type de reportage (comme il est d'ailleurs dit, 102,-4 suiv.). M.AB. parle d'« inconsistent mixing patterns » (le mot « inconsistency », ou son pluriel, est employé une dizaine de fois en quelques pages). Mais la quasi totalité, sinon tous les ex. qu'il donne s'expliquent très bien soit par le contexte stylistique (comme M.AB. le dit d'ailleurs, paradoxalement), soit par l'état de fait (actuel) du lexique : ainsi *qāḍi* ou *'āḍi* « juge » mais *qaḍā'i* « judiciaire », ou *l-'ids* « Jérusalem » et *muqaddase* « sacrée/sacrés », soit encore par des distinctions sémantiques, non reconnues ici, comme *qānūn* et *'ānūn* (qu'on rendrait en français par « une loi » *vs* « la Loi » dans l'exemple commenté) ; on ne peut donc dire (105,10-11) que (pour ces lexèmes) *q* est un indicateur clair de registre F et > de registre dialectal. De même, les « unusual codemixing patterns » supposés sont, pour la plupart, usuels, certains semblant être en effet… libanais : *ista'bala* (où *-a* n'est pas le pron. pers. suff., 107,9 !), *mutawa"ifan* (et l'analyse de l'exemple (24), 108,-11 à 109,11, est en partie inexacte). Où se situe ce registre sur le continuum ? Différent de l'*Educated Spoken Arabic* (souvent utilisé par ex. dans les interviews ou les discours), il s'en distingue par le fait qu'il est « F-based », qu'il est de fait « strong scripted » et qu'il est utilisé seulement pour les informations ; il ne s'approche que d'un des registres décrits par C. Holes pour les discours de Nasser ; il est plus proche en fin de compte de l'*Oral Literary Arabic* de Meiseles, sauf qu'on n'y trouve ni voyelles désinentielles, ni accord au duel ; et il n'est pas « oral », puisqu'il oralise de l'écrit. On y trouverait peu de changements de niveau car les reporters seraient supposés maintenir un rôle « impartial ». Enfin, d'après M.AB., ce type de langage « représente une tension qui est maniée et exploitée avec certains objectifs ». D'après le directeur de l'information de la chaîne, il aurait « émergé », pour donner plus de proximité à l'événement rapporté, et pour une transmission des nouvelles plus « spontanée ». De façon peut-être plus convaincante, M.AB. conclut qu'il est lié au contexte sociopolitique libanais, et particulièrement aux problèmes d'identité : il serait une possible manière de résoudre la tension entre arabisme (tout F) et le libanisme (tout DL), par un compromis « à la libanaise », tout en présentant l'avantage de répondre à des besoins variés, dont celui d'avoir accès au marché audiovisuel arabe.

– F. Sadiqi, avec « The Language of Introduction in the City of Fès : The Gender-Identity Interaction » (p. 116-132), présente une étude qui, si elle ne relève qu'indirectement du thème général de l'ouvrage, n'en est pas moins intéressante : elle étudie *in vivo* les diverses façons de présenter quelqu'un à une/d'autres personne(s), lors d'une première rencontre ou d'une rencontre préparée, et la façon dont classe, sexe, origine sociale ou géographique sont « indexés » dans les discours utilisés dans ces occasions. Un questionnaire

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

écrit, en arabe et en français, a été distribué aux informateurs alphabétisés, pour connaître leur « background » et pour obtenir des informations sur leurs façons de présenter. S'y ajoutent des entretiens (de 15') avec la moitié (13 femmes et 12 hommes) des 50 informateurs ayant répondu au questionnaire ; pour les autres, les mêmes questions leur ont été posées oralement. Enfin, des vidéos tournées en situation de rencontre et des observations spontanées complètent le corpus.

Tous les informateurs vivent à Fès ; certains se disent fassis, d'autres (même nés et ayant toujours vécu à Fès) non (v. aussi 127,14 suiv.). Les différents types (présentation directe, indirecte) et les protocoles de présentation sont décrits et analysés, ainsi que les corrélations entre types d'interactions et les présentations produites (homme ou femme présentant un homme ou une femme, dans une assemblée masculine, féminine ou mixte). L'analyse des résultats montre par exemple qu'on cherche d'abord à savoir si la personne présentée est fassie ou non fassie – ce qui influe entre autres sur le choix de la langue utilisée (arabe ou français) ; les corrélations de cette variable sont étudiées en rapport avec classe, genre et âge. Tous ces points, et d'autres, sont commentés avec finesse, et de l'intérieur ; un tableau complet de la complexité de ces interactions est ainsi dressé. Mais on regrettera que le corpus fourni soit très maigre (une dizaine d'énoncés p. 120-121), les exemples étant, pour le reste, traduits en anglais…

– A. Rouchdy, dans « Language Conflict and Identity : Arabic in the American Diaspora » (p. 133-148), examine comment les situations de contact et de conflit entre langues expliquent les changements intervenus dans l'arabe parlé par les Arabes américains (du sud est du Michigan particulièrement) de 1e, 2e et 3e générations. Après un utile historique des vagues d'immigration, A.R. se concentre sur la région de Detroit : quel futur l'arabe y a-t-il comme « ethnic language » ? À quel degré les phénomènes de contact de langues observés dans cette communauté sont-ils représentatifs à l'échelle américaine, ou comparables à ceux d'autres communautés arabes (France, Pays Bas …) ? À partir d'entretiens recueillis par elle et par une de ses collègues, A.R. entend observer le CS et l'emprunt dans des conditions optimales. Les locuteurs sont catégorisés en fonction de compétences dans les langues qu'ils parlent. Le CS est le fait des locuteurs bilingues compétents ; l'emprunt, lui, ne nécessite pas cette compétence. Qu'emprunte-t-on, pourquoi, et comment l'interférence se produit-elle ? L'emprunt se fait dans les deux sens, et concerne les verbes comme les noms ; mais pour les adjectifs il s'agit de « switch », pas d'emprunt. On observe des différences dans les modes d'emprunt à l'anglais entre bilingues « educated » et « semi-educated ». Sur le plan socioculturel, dans la situation actuelle, caractérisée par l'arrivée continuelle de nouveaux immigrants, beaucoup d'Arabes américains déclarent que l'arabe est leur langue maternelle. Ce phénomène nouveau montre une « acceptation de l'ethnicité », et une réactivation de l'identité musulmane. L'arabe classique/standard crée un sens de l'identité ethnique, c'est un *Sprachbund* qui unit symboliquement, différencie le « nous » du « eux ». Certes les *backgrounds* dialectaux sont différents, mais, selon A.R., contrairement aux « prédictions » de travaux antérieurs (Dweik, Sawaie) que l'arabe allait disparaître, un nouvel arabe commun peut se développer ; ce point, d'abord rapidement évoqué (144,16-17), est repris ensuite (145,-13 suiv.) : il s'agirait d'une « langue ethnique », « utilisée par les locuteurs de la diaspora », ne correspondant « à aucun dialecte spécifique ni à l'arabe standard », une « lingua franca comprise seulement dans cette communauté, avec une fonction spécifique », pas comprise à l'extérieur des États-Unis par les immigrés arabes, « comme c'est le cas aux Pays Bas, en France ou en Allemagne » (?). Là-dessus le lecteur aurait aimé savoir sur quels faits s'appuie l'auteur, et pouvoir juger sur des exemples. A.R. insiste sur deux points pour conclure : a) on continuera à observer une déperdition des compétences en arabe dans la diaspora arabe américaine, mais cette tendance est inversable, car on peut y apprendre l'arabe standard, ce qui souvent conduit à l'acquisition d'un dialecte (?) ; b) les changements en cours dans les compétences en arabe sont à voir comme menant à la constitution de cette « langue ethnique », qui pourrait aider à l'apprentissage ou au maintien de la « langue ancestrale ».

– S. S'hiri, avec « Speak Arabic Please ! : Tunisian Arabic Speakers. Linguistic Accommodation to Middle Easterners » (p. 149-174), apporte une précieuse contribution à un domaine encore très peu étudié, l'accommodation linguistique entre locuteurs de différents dialectes arabes, en l'occurrence entre Tunisiens et Moyen-Orientaux. Ces situations ne sont jamais symétriques ; dans le cas présent, S.S'. a observé une tendance unilatérale des premiers à converger vers les seconds. Elle se propose d'analyser les stratégies utilisées, et de les expliquer par des facteurs sociopolitiques. Elle s'appuie sur son expérience personnelle (tunisienne, elle a pu constater que l'on dit souvent aux Tunisiens, en Tunisie même ou à l'extérieur « Speak Arabic please ! ») et sur les résultats de ce qu'elle présente modestement comme « une petite étude empirique ». Après quelques considérations théoriques (en référence aux travaux de Giles entre autres), et de fines remarques sur la langue et les perceptions mutuelles en Tunisie et au

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Moyen-Orient (par ex. 152,-12 suiv. sur le fait que de nombreuses connotations, qui renvoient à des particularités locales, perdent leur signification en échange interdialectal arabe, ou encore sur l'impact des dialectes du Levant et d'Égypte en Tunisie), elle expose comment elle a procédé. L'étude a été menée en mai-juin 1995 dans un milieu de journalistes et « broadcasters » tunisiens vivant à Londres en contact avec leurs collègues moyen orientaux travaillant dans une station de radio et une de radio-télévision (et supposés donc avoir une bonne connaissance de l'arabe standard). Elle a concerné 5 informateurs tunisiens (2 hommes, 3 femmes), trentenaires, vivant depuis 3,5 à 7 ans en Grande Bretagne, six sur les sept occupant de hauts postes. Deux sets d'enregistrements ont été réalisés : a) des entretiens d'une heure environ avec les Tunisiens (en tunisien, parfois mêlé de français), sur la langue qu'ils utilisent au travail et sur leurs commentaires sur leur comportement ; b) des « face à face » entre Tunisiens et Moyen-Orientaux au travail, et des conversations téléphoniques informelles ou semi-formelles entre les uns et les autres. En outre, quelques informateurs ont fait eux-mêmes des enregistrements (d'une à trois heures). L'enquête montre qu'en effet le processus d'accommodation est asymétrique. Tous les Tunisiens infléchissent leur langage vers telle ou telle variété « orientalisante ». Les raisons de ce comportement sont, suivant les informateurs, la volonté de se rapprocher de leurs interlocuteurs, pour des raisons pragmatiques, à cause des préconceptions et des stéréotypes nourris à leur égard ; le fait qu'ils sont en minorité ; le fait qu'eux (Tunisiens) sont plus « ouverts » (s'ajoutent à cela des explications individuelles supplémentaires). Des échantillons de corpus sont donnés et commentés (160-165), montrant bien les stratégies plus ou moins différentes suivant les locuteurs (inflexion vers tel ou tel dialecte proche-oriental, vers plus d'arabe standard, vers l'anglais). L'occurrence des séquences de CS est liée à identité supposée que les informateurs se font de leurs interlocuteurs, ainsi qu'à l'identité/l'image qu'ils veulent projeter d'eux-mêmes. Le CS vers le français (usuel en Tunisie dans ce genre de milieux) est éliminé, comme les emprunts au français ou à l'italien (nombreux en arabe tunisien) et tout ce qui est exclusif à l'arabe tunisien. Pour quelles raisons ? Les principales (recoupant celles avancées par les informateurs eux-mêmes) sont : le désir et le besoin d'une communicaion efficace sur le lieu de travail ; le désir de faire montre de leur 'ouverture culturelle' : cette accommodation est la moindre des choses pour des gens qui se flattent d'être ouverts aux autres langues et de les maîtriser, venant d'un pays où ces compétences sont valorisées, et démontrent ainsi leur *savoir faire* et leur attitude amicale ; la quête de l''approbation sociale' de l'interlocuteur – même si les informateurs n'acceptent pas cette explication : pour eux, ce n'est pas à cause des préjugés défavorables des Moyen Orientaux sur leur arabe qu'ils ont choisi cette stratégie de convergence. En marquant ainsi malgré tout, sur le plan linguistique, leur adhésion au groupe « central » arabe, les locuteurs tunisiens font, dit S.S'., un choix identitaire, essayant de se poser comme Arabes et pas seulement comme Tunisiens et de se présenter comme « native speakers » pour être admis par les autres. S.S'. conclut, modestement là encore, que d'autres recherches seront nécessaires pour confirmer ce qu'elle avance ici ; mais elle aura déjà, par cette riche étude, plus que défriché le terrain.

PART III : *Language Choice*

– C. Taine-Cheikh, dans « De la variation linguistique dans le prêche populaire mauritanien » (p. 177-202), présente et analyse linguistiquement les prêches du célèbre prédicateur O[uld] Sidi YaHya, qui a introduit la mode du prêche populaire en Mauritanie (180,4-5), et y rencontre un grand succès public, bien que ne bénéficiant pas de l'attribution officielle d'une mosquée. Il a commencé à se faire connaître en 1985/1986. Ses prêches, qui ont lieu le lundi, ont un auditoire populaire de gens modestes, peu instruits et récemment urbanisés. Les cassettes en sont diffusées dans les marchés et autres lieux publics. C.T.-C. rappelle les variétés linguistiques en présence : le dialectal (*ḥassāniyya*), l'arabe littéraire et l'arabe médian : en Mauritanie, celui-ci est à base dialectale, sans réelle épuration des traits qui seraient trop dialectaux (puisque le *ḥassāniyya* est en quelque sorte déjà une sorte de *koinè* dialectale) ; les emprunts au standard y sont surtout lexicaux, mais n'ont pas pour fonction de relever le niveau du discours ; ils sont traités selon la morphologie dialectale ; au niveau phonologique, il distingue cependant entre *ḍ* et *ḏ*, réalise le *q*, et connaît des voyelles brèves en syllabe ouverte : il s'agit donc bien d'une registre mixte, et plus précisément d'un « dialecte mixte », en continuité avec le dialecte, et non avec le standard. Il faut ajouter par ailleurs qu'en Mauritanie le CS arabe/français est très peu développé. Pour C.T.-C., les prêches de O.S.Y. présentent « une variation [linguistique] tout à fait étonnante » (177,9). Elle y étudie successivement, à partir d'exemples, l'alternance codique (séquentielle 185-187, et intrapropositionnelle 187-190), puis les formes mixtes (les phénomènes de continuum, 190-192). C.T.-C. trouve très peu d'exemples de ce dernier type dans son corpus ; on la sent même (192) peu favorable à la notion même de continuum, notamment « à cause des phénomènes de CS ». Il est possible, à en juger par les extraits proposés, que le CS soit en effet prépondérant, mais il y a tout lieu de

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

penser que les formes mixtes existent en Mauritanie comme ailleurs ; à y regarder de plus près, on en trouve d'ailleurs au moins une non signalée : 189 (4) g l. 1 *ænn* est médian. De même, à propos de *laahi næbæd'u* « nous allons commencer », il est dit (pour expliquer *laahi* et non *sa-*) : « il semble que *næbæd'u* [« distincte de la forme classicisante *næbdæ'u* »] soit clairement conçue comme une forme 'médiane' » ; mais il s'agit clairement d'une forme mixte, comme le montre la structure syllabique, ce qui porterait à l'analyser comme < **nabad'ū* et non < **nabda'ᵘ*. Il y a par ailleurs quelques erreurs de diagnostic : 191,-2 à 192,2, *yæbdu* et *qra'* ne sont pas des formes mixtes et ne seraient pas perçues comme fautives en standard (avec une différence : la 1ᵉ est un emprunt par le médian, peut-être même reçu dans le dialecte, ou en tout cas « dialectalisable ») ; 188,-11 et -10 le contexte dont il est question n'est pas « plus médian que classique », mais bien classique ; 189 (4) g *xaalig* est dialectal et ne doit donc pas figurer en italiques, etc. C.T.-C. analyse ensuite la variation mise au jour comme « au service d'une stratégie discursive », distinguant « le code de la complicité » (utilisation du dialecte, emploi d'expressions « typiquement populaires ») et le « code de la distance » (le standard) ; les allers-retours entre les deux pôles se font en arabe médian, qui a ainsi une fonction de transition. On relève une association régulière entre les deux codes et des « domaines d'activité » (?) plus ou moins spécifiques ; mais on relève aussi des commutations dont la fonction est liée plus directement à l'organisation discursive, en particulier pour distinguer des plans du récit, annoncer les événements importants, marquer le début du discours rapporté (pour l'extrait 4, 189-190 ; le dernier point demanderait à être discuté). Dans tous les cas, conclut C.T.-C., les alternances codiques correspondent à des choix motivés. On le voit, la situation décrite par C.T.-C. n'est peut-être pas aussi spécifique qu'elle semble le penser ; on peut même être frappé par les ressemblances avec d'autres situations connues ailleurs. Il est vrai cependant que la part du médian semble, dans ce corpus au moins, relativement restreinte. La petite réserve émise ci-dessus à propos des formes mixtes ne tient sans doute, au fond, qu'à une différence d'approche : l'arabe médian ici décrit [3], fortement standardisé semble-t-il, est lui-même mixte, et c'est lui en fait qui regorge de ces formes mixtes que C.T.-C. ne trouve ailleurs qu'en si petit nombre. Il est assurément à base dialectale. La différence avec les situations égyptienne ou proche-orientale serait alors entre un registre mixte dialectalisant standardisé ici, des registres plus mélangés, plus 'en continuum' et moins standardisés là-bas. Des études comparatives devront établir si la distinction proposée ici est pertinente.

– Mushira Eid, avec « Language is a Choice : Variation in Egyptian Women's Written Discourse » (p. 203-232), aborde un sujet intéressant – et surtout important, dont on se demande pourquoi il n'est pas plus traité : la façon dont le discours écrit, en arabe, intègre la multiplicité des variétés linguistiques, et en particulier la dichotomie, ou la « dualité » standard/dialecte. Elle présente une longue et fine analyse de ce « discourse of diglossia » à partir de l'exemple de la littérature féminine égyptienne contemporaine, au travers de huit recueils de nouvelles dont les dates de publication s'échelonnent entre 1986 et 1997. On ne peut présenter ici dans le détail cette analyse fouillée (qui aurait peut-être pu être plus condensée pour ce qui est des commentaires littéraires), qui n'oublie pas, bien sûr, de distinguer les dialogues des parties narratives. L'investigation est précise et s'intéresse à de multiples aspects de la question ; des résultats chiffrés sont présentés dans cinq tableaux. Ils font apparaître, à côté de constantes (comme une syntaxe uniformément standard dans les parties narratives) un tableau d'ensemble singulièrement contrasté de l'utilisation créative, par les écrivaines, de la palette linguistique à leur disposition, que M.E. met en relation avec leurs intentions proprement littéraires. Elle n'oublie pas non plus de prendre en compte qu'on écrit pour l'œil et non pour l'oreille, et que des séquences sont, dans leur forme écrite, « silencieuses quant à la variété linguistique [dont elles relèvent] » (215,-17) ; sur ce point précis, on pourrait sans doute pousser plus loin l'analyse. Cette première étude (M.E. en annonce d'autres) permet déjà de mettre à mal nombre d'idées reçues sur la nature de la langue arabe littéraire contemporaine. On ne suivra pas nécessairement M.E. (même si elle s'appuie sur l'intuition du « native speaker » et revendique sa lecture des textes comme une des bases de son analyse) lorsqu'elle qualifie de « subversive » telle ou telle utilisation de la langue, parlant même de « choc ». Il faudrait confronter ces réactions à celles de lecteurs des jeunes générations ; et il faut rappeler que les choses vont vite : la littérature égyptienne connaît depuis quelques années, par exemple, une multiplication spectaculaire de l'écriture romanesque dialectale. En amont, il serait intéressant aussi de pouvoir comparer par exemple avec un corpus des années soixante. Un dernier point : l'étude concerne la seule littérature écrite par des femmes, mais on peut se demander si les conclusions auraient été bien différentes avec un corpus de littérature écrite par des hommes (v. une brève remarque en ce sens 225,-9) ; la présentation

(3) La situation mauritanienne présente beaucoup d'analogies avec la situation marocaine décrite en particulier par A. Youssi, aux travaux duquel renvoie d'ailleurs C.T.-C (180,-7).

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

des résultats est d'ailleurs assez ambiguë de ce point de vue. Mais ce sont là des points que devront établir des recherches futures.

– Dominique Caubet, dans « Jeux de langues : Humor and Codeswitching in the Maghreb » (p. 233-255), observe d'abord (234,6 suiv.) que, si le CS (arabe/français) est stigmatisé officiellement au Maghreb, il montre en fait la maîtrise de la langue de la promotion sociale ; les membres de la jeune génération essaient de l'utiliser même quand ils ne parlent pas couramment le français. Entre pairs bilingues, il donne lieu à des jeux jugés très drôles. D.C. se propose de voir comment les humoristes au/du Maghreb utilisent le CS et les autres « jeux de langues », en Algérie en particulier. Elle utilise surtout, pour ce faire, les productions de Fellag, de Baâziz et d'Amazigh Kateb, mais aussi celles d'un Gad Elmaleh. Elle passe en revue successivement, les jeux phonologiques, les traductions calques, les expressions prises au pied de la lettre, les jeux de mots sur un lexème, les jeux de mots « translangues » (comme 247,1 haad-la démocratie *dda muḥḥ rās-i* « m'a rendu fou ») et l'utilisation d'une langue ou d'un registre (volontairement) mal à propos. Toutes ces rubriques sont détaillées et illustrées d'exemples bien expliqués et soigneusement commentés. Cette contribution donne de fait un très utile inventaire raisonné de nombreux procédés utilisés effectivement quotidiennement, et qui n'ont rien d'anecdotique mais caractérisent l'usage linguistique de certaines couches au moins de la population maghrébine. Elle est aussi une invitation à explorer un univers culturel qui se donne ici spontanément à déchiffrer. On peut remarquer pour finir que, dans les exemples donnés, on voit à l'œuvre des procédés bien connus ailleurs (pour *ṭāḥet f-et-teffāḥ* traduction littérale du français « elle est tombée dans les pommes », on pensera au fameux « Sky my husband ! » calqué lui aussi du français ; d'autres reprennent, significativement, de vieilles plaisanteries françaises ; enfin, quelques calques supposés sont en réalité courants en arabe et ont même, pour certains, fait depuis longtemps leur entrée dans le lexique de l'arabe standard moderne (par ex. *l'eb* « jouer », 239 ex. 16). (240,13 et 15 : le jeu de mots n'est-il pas plutôt entre *bes-syāsa* et *bes-siyāsa* ?).

PART IV: *Arabic in the Diaspora*

– Louis Boumans & Jan Jaap de Ruiter, avec « Moroccan Arabic in the European Diaspora » (p. 259-285), donnent une excellente synthèse, très claire, de la situation de l'arabe marocain dans l'émigration européenne, fournissant en même temps un bilan détaillé, très objectif et « critique » au sens le plus positif du terme, des travaux marquants qui lui ont été consacrés. Après avoir tracé le cadre social et linguistique, en s'aidant des statistiques disponibles (on peut constater, en faisant les totaux du tableau de la p. 260, que sur deux millions de Marocains, il y en a 1,4 en France), et dressé le profil socio-économique et sociolinguistique de la diaspora marocaine en Europe, ils traitent successivement de l'enseignement de l'arabe dans les cursus scolaires (primaire et secondaire) européens, et, longuement (269-581), du développement de l'arabe parlé (comment son statut de langue d'immigrés affecte sa forme), une question encore relativement peu étudiée, pour cette communauté, en dehors des Pays Bas (Université de Tilburg), pays où de plus on compte beaucoup de berbérophones. Ils le font en rendant compte des travaux de Broeder (1999) sur une école du nord Brabant (modèles de choix de langue), de Bos (1997) sur l'acquisition de l'arabe marocain, d'El Aissati (1996) sur la perte de l'arabe, de Nortier (1990) et de Boumans (1998) sur le CS (ainsi que de Wernitz, 1993, sur les pratiques linguistiques d'étudiants marocains en France). Les apports et les éventuelles limites de ces différents travaux, ainsi que les perspectives qu'ils ouvrent sont très clairement exposés, de façon à la fois précise et synthétique. Les auteurs concluent qu'on peut prévoir une augmentation démographique de la diaspora marocaine, dont les membres seront de plus en plus compétents dans les langues européennes de leurs nouveaux pays (et que cette évolution sera plus rapide que celle qu'on constate dans les diasporas turque ou chinoise par ex.) ; pour les modes de CS vers l'arabe (et le berbère), actuellement « très idiosyncrasiques et hétérogènes », on peut prévoir leur « conventionnalisation ».

– F. Abu Haidar, dans "Arabic and English in Conflict: Iraqis in the UK" (p. 286-296), traite à la fois d'emprunt et d'interférence (rassemblés sous l'appellation de « transference ») dans l'arabe parlé par les Iraqiens de Grande Bretagne, mais aussi dans la langue écrite de journaux irakiens publiés dans ce pays. Elle donne d'abord un historique rapide, mais précis et utile, de l'histoire de l'immigration iraqienne au Royaume Uni et expose les statuts et les activités actuels de cette population. Du point de vue dialectologique, il s'agit de locuteurs de dialectes *gilit* du centre et du sud de l'Irak (il est rappelé que « the *gilit* variety » est la variété parlée nationale utilisée par tous les Irakiens, Arabes et non Arabes, dans les échanges intercommunautaires, 289, 15-16). Pour son étude, F.AH. utilise, outre les enregistrements de quatre heures d'interviews et d'une heure et demie de conversations spontanées entre bilingues, sa longue expérience personnelle d'observation des habitudes linguistiques des locuteurs d'arabe iraqien à Londres et, on l'a dit, les exemples de "transference" que lui fournit le corpus écrit de deux journaux. Elle traite

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

successivement de transférence lexicale (de loin la plus fréquente), sémantique et syntaxique. Pour les transferts sémantiques, elle distingue les "loan-translations" (ex. *jawwa l-gaaʿ* 'underground'; "métro"), les "loan-renditions" (ex. *haatif moobiil* "téléphone portable"), les "loan-meanings" (ex. *daa baawiʿ lii giddaam* "I am looking forward (to))" et les "loan-idioms". Des exemples de transferts à partir d'autres dialectes arabes (y compris à l'écrit) sont également donnés. Il semble qu'aujourd'hui (295,-20 suiv.) l'augmentation en Grande Bretagne du nombre des iraqophones, et la présence d'institutions culturelles, ont eu pour effet de freiner sensiblement le passage de l'arabe à l'anglais (il faut prendre aussi en compte le rôle, plus marginal, de deux facteurs: le contact avec d'autres dialectes arabes, qui amène un certain nivellement de l'arabe des Irakiens; le prestige de l'arabe littéraire). Bien sûr tout cela ne signifie pas que l'arabe va se maintenir: l'anglais gagne, s'infiltrant progressivement dans la plupart des domaines de l'utilisation de l'arabe.

– L. Boumans, avec « Repetition Phenomena in Insertional Codeswitching » (p. 297-316), fournit à ce volume une contribution de grande qualité, qui expose fort clairement des questions pourtant complexes. Utilisant judicieusement la (copieuse) littérature sur le CS, il étudie l'interaction entre phénomènes de répétition (de leur propre discours ou de celui de leurs interlocuteurs) et les « régularités grammaticales du codeswitching intraphrastique » (296) dans un corpus de 9 heures de conversations en arabe marocain et en néerlandais recueillies (non par lui, mais déjà utilisées dans sa thèse) auprès de 15 informateurs (9 hommes et 6 femmes) âgés de 11 à 39 ans. Dans le cadre de l'approche « insertionnelle » des modèles de CS, il présente d'abord les cas d'insertion et d'insertion récurrente (cf. l'exposé discret de ses divergences avec le modèle de Myers-Scotton, dans sa note 4 p. 313, où il présente une analyse alternative de certains des ex. traités par Myers-Scotton & Jake dans le présent volume). Il propose d'ajouter à la dichotomie langue matrice / langue 'embedded' une deuxième dichotomie, entre « langue communautaire » (qui n'est pas nécessairement la langue maternelle) et langue « surimposée », pour rendre compte de l'asymétrie dans le CS. L.B. traite ensuite des formes et fonctions de la répétition, puis de la répétition de « sound patterns » et de leur interaction avec les modes de CS: il montre d'abord comment la répétition conduit à une augmentation des occurrences de CS, et à l'expansion des modes de CS dans une communauté bilingue; ensuite, comment la répétition est liée à des modes de CS sinon peu communs ou rares, dont elle augmente ainsi le nombre (302). L.B. rappelle en conclusion les principaux résultats de son étude (qui n'ont pu être tous évoqués ici): l'intertextualité (ainsi désigne-t-il un type de répétition qui consiste à insérer des fragments de discours antérieurs en néerlandais dans un production arabe ou vice versa) et la « delayed local repetition » (qui entre autres contribue à la cohérence textuelle, et est utilisée aussi pour des effets rhétoriques) conduisent à l'extension et à la conventionnalisation de modes de CS. La répétition permet de lever certaines des contraintes qui s'exercent sur le CS; elle est souvent présente dans des modes relativement rares de CS. Si les effets de la répétition sont probablement universels, ils sont particulièrement manifestes quand deux langues sont employées. Enfin, le CS, « represents an innovative speech style ».

– J. Jake & C. Myers-Scotton, dans "Second Generation Shifts in Sociopragmatic Orientation and Codeswitching Patterns" (p. 317-330), examinent comment « l'orientation sociopragmatique » (ce point n'est en fait pas beaucoup développé ni même défini) de la deuxième génération d'Arabes américains par rapport à la première, celle de leurs parents, affecte les structures de leur CS. En effet, si les deux sont parfaitement bilingues, l'anglais est « plus dominant » pour les premiers. Ceci explique beaucoup des différences constatées entre eux, qui sont de deux sortes: plus de phrases uniquement en anglais pour la deuxième génération, et beaucoup plus de « bilingual constituents » avec les structures grammaticales abstraites prises aux deux langues. Ces structures sont « projetées » par la « Composite Matrix Language » (du modèle de C.M-S. 1998). Mais on n'assiste pas pour autant à un changement d'orientation (« turn over ») vers l'anglais; l'arabe résiste (et influence même des énoncés en anglais, 317). Après un rappel du modèle, les auteures exposent, avec des exemples, comment se crée cette « Composite Matrix Language » et les structures de cette matrice pour la première et pour la deuxième générations. Elles comparent entre les deux générations d'une part les "CP" (= "projection of complementizer", l'unité d'analyse utilisée dans le modèle, "plus précise que phrase ou proposition"), d'autre part les "constituants du CS", puis traitent d'une structure commune: les "large embedded language islands". Que l'on adhère ou non au modèle théorique qui sert de cadre à cette contribution, il est incontestable que les résultats présentés apportent des éléments fort éclairants sur les usages linguistiques respectifs des deux générations objets de l'étude. On regrette cependant que des précisions sur l'enquête, nécessaires à l'appréciation de ses résultats, ne soient pas fournies: si le lieu de l'enquête est la zone de Columbia, South Carolina, il ne nous est pas dit de quel dialecte arabe il est question (on parle seulement de « réfugiés politiques »,

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

329,7-8); il ressort clairement des exemples donné que les informateurs sont des locuteurs palestiniens. On cherche en vain aussi des informations sur la nature du corpus et les conditions de son recueil (il est seulement renvoyé à un corpus non publié). D'autre part, on relève des formulations imprécises (par ex. 323,13 où *waḥid* est dit se rencontrer avec l'article dans des constructions indéfinies) et des erreurs d'analyse: 325,9-10, ex 12, pour la séquence en anglais « he sends to my professor telling him », il est expliqué que « le verbe *send* n'a pas de complément d'objet direct, mais qu'il ressort clairement du contexte qu'un document a été envoyé »; or il s'agit de tout autre chose: de la transposition de l'emploi dialectal de *baʿat* « envoyer » dans son emploi quasi factitif (« il fait dire au professeur »); 325,-8, pour expliquer les problèmes dus au non recouvrement de *fī* arabe et des prépositions anglaises *in/on/at* il est dit que "en arabe, la préposition *fi* recouvre..."; encore faut-il que *fī* existe en « arabe », ce qui est le cas pour la/les variété(s) dialectales palestiniennes des informateurs, mais n'est pas toujours le cas, loin de là, dans les dialectes du Proche-Orient, palestiniens compris; 328,24-28 les considérations sur la morphologie verbale du français sont pour le moins obscures. On signalera pour finir un fort intéressant (et surprenant) exemple (324,12) de « compétition » pour le contrôle de morphèmes du système (verbal) entre les deux langues: *hiyyi halla' 'am bitẖayyiṭ-ing* "elle est en train de coudre".

– K. Kenny, dans "Codeswitch Fluency and Language Attrition in an Arab Immigrant Community" (p. 331-352), examine, dans le prolongement de son ouvrage de 1996 sur la perte de l'arabe chez les immigrants arabes à Detroit, comment la "codeswitch fluency" d'un groupe d'immigrants arabes a changé au cours du temps et varié en relation avec la fréquence d'autres "disfluencies" dans leur arabe, leurs niveaux d'éducation, ceux de la perception qu'ils ont de leur propre compétence linguistique, et des facteurs culturels (331,4 suiv.). Pour K.K., la plupart des études sur le CS ont une approche centrée sur les propriétés grammaticales de 'spoken texts' et leur relation à des variables sociales. Or on sait que le CS se produit à des frontières de constituants et est relié aux hésitations dans le discours. On peut donc imaginer que les épisodes de CS vont être un lieu privilégié de l'activité productrice de langage et des hésitations, faux départs et erreurs de langage qui en résultent et qui se produisent à ces frontières de constituants. Ceci invite à proposer une autre approche, centrée sur des facteurs de « speech fluency ». L'étude explore la relation entre le niveau de "CS fluency", le processus d'usure ("attrition") de L1 (l'arabe) – les deux étant déterminés par le taux d'hésitations – et diverses variables temporelles, sociales et psychologiques". Hésitations, erreurs et (auto)corrections sont étroitement liées à la difficuté relative de planifier et de mettre en oeuvre les éléments et les structures linguistiques du discours. En testant la fréquence de ces indicateurs de 'macrofluency' en face du taux de « codeswitch disfluency », à l'aide d'un « simple regression model » (rapidement présenté p. 336 § 1), K.K. cherche à comprendre en profondeur les constituants psycholinguistiques et les déterminants de la « codeswitch fluency » dans ce contexte d'usure d'une langue. L'enquête a été menée auprès de 22 hommes immigrants dans la région de Detroit, tous originaires de la région de Ramallah, où ils sont nés et ont vécu au moins jusqu'à l'âge de 19 ans; ils sont installés aux États-Unis depuis des périodes variant entre 7 mois et 42 ans. Les entretiens, précédés d'une plage de 45 minutes pour 'briser la glace', ont duré 2h environ. Un interviewer de Ramallah et un autre de la même classe sociale que les informateurs étaient présents. Les données ont été consignées selon un codage très précis, discuté collectivement. Les résultats (336-342) répertorient et établissent les corrélations possibles avec différentes variables de 542 faux départs, 1049 répétitions, 482 erreurs de langage à des points de CS anglais/arabe 95 à des points de CS arabe/anglais. (les « euh » et les silences sont également pris en compte). Une longue et précise « discussion et conclusion » (342-348) étudie la pertinence des corrélations recensées. On notera que ce riche exposé – où on relève au passage une critique du « matrix and embedded sentence model » pour le CS (347,-6 à 348,2) – est rendu difficile à suivre par l'utilisation (sans doute nécessaire) de plus d'une vingtaine d'abréviations, et par l'absence de tableaux. (331,-10: Eid 1988 ne porte pas sur l'"interdialect switching").

Errata et corrigenda (sur deux centaines environ d'erreurs ou de fautes d'impression relevées, seules celles qui pourraient gêner la compréhension, une moitié environ, sont données ici): IX col. 1 Mushira Eid; 28,16 lire *yḥa:wilu* au lieu de *yḥawwillu*; 32,3 *q* plus *ǧ*; 39,13 *t-taḥawwul 'ila l-fuṣḥā* et 39 *Ḍār*; 40,4 Maisonneuve; 12 Eléments; 17 et 20 Göteborg (Talmoudi 1980 et 1986, ajouter *Orientalia Gothoburgensia* 4 et 9); 44,11 ajouter "(with etymological V) and ḏ"; 45,-18 in ~~the~~ its modern history et -16 *ʿAmmaniyyiin*; 47,-6 *tunaa'i*; 58,-17 de faire faire; 67,19 supprimer 'forthcoming' (et 69,16 remplacer 'forthcoming' par 'à paraître'); 71,-1 et 76,-19 corriger 'Elbiad 1995' en 'Elbiad 1985'; 82,3 were all well trained; 85,24 Maisonneuve & Larose; 91,12 et -6 et *passim*: *fuṣḥā* est constamment transcrit fautivement *fuṣḥa* (on en trouve les occurrences à l'index, mais certaines manquent: xiv, xv, 114 etc.); 95,17 ʿAql (et 114,-11); 96,-4 (texte 1) ra'iis**ayy**: 'ayy' ne doit pas

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

figurer en gras (ce n'est pas un élément dialectal); 99,-4 *n-nuwweeb*; 102,9 ʿiyyeem; 103,18 l-ʿaamme; 106,19 trad. « of this kind » au lieu de « in this regard » (ou « no such thing… »); 107,11 et 20 *mutwaʿʿifan* ou *mutawaʿʿifan* ?; 107,18 *al-baṭriyark*; 108,10 muʾassase et -5 *keeffit*; 109,-13 -9 et -8 *ʿaammiyyat*; 110,7 et 21 *idem*; 115,-21 *al-huwiyya* et *al-ʿarabiyya*; 121,10 *ṣṣabaah* et 16 *i-xalli-k*; 132,19-20 'Sex Differences … Communicative' est répété deux fois; 135,-13 *sharmuuṭa*; 139,2 **baraknaa-it* et -7 *wallaahi*; 148,7-8 Rouchdy (comme il est correctement écrit quand l'ouvrage est cité, p. 137,140 et 144) est de 1992 (et non de 1997); il manque la réf. à Suleiman 1994 (cité 143,12); -2 *Languages in contact*; 163,-13 *bti'raf*; 164,17 et 21 *dakkuurdu*; 180,1 supprimer « celui de »; 183,-15 Diglossia; 184,-8 faire un tri; 185,-6 Auer 1986 ? (cf. *Bibliographie*: Auer 1995); 186,11 corriger « avez su » en « savez »; 186,19 *tanazzul*; 187,10 corriger *bi i ʿaadati-haa* en *bi-iʿaadati-haa* et (?) -3 vii-humuur en vii-h umuur; 188,11 corriger (?) « sais(2MS) » en « sait (3FS) » (le sujet est « « les gens »); 191,-14 tax$lTu = réalisation de tag$lTu ? 196,-2 corriger « suis-passé » en « passe »; 198, n.7 *ǧamaaʿa* est à traduire par « groupe » ou « ligue »; 207, 6 corriger *ǧiddati* en *ǧaddatī*; 208,-6 (et 226,n. 2) corriger Gradoll en Graddol; (References) 227: il manque les références à Faqir 1996 (cité 213,-8 et 225,-3), Lakoff 1975 (cité 203,-12 suiv.) et à Le Page et Tabouret-Keller 1985 (cités 204,17) ainsi que celles aux travaux de Haas 1944, Jespersen 1922, Sapir 1929 (cités p. 203); 239,16 et 18 jiiha; -5 il manque le mot à mot; 242,-7 corriger « pupli » en « pupil »; 247,1 corriger *'da* en *dda* (cf. 247,4); 250,63 suiv. *La chèvre de monsieur Seguin* n'est pas une « folk story », mais un conte d'Alphonse Daudet; 253, n. 3,4 is a singer; 262,7 Maʿqil; 22-24 la formulation curieuse « intermediate varieties […] which might be recognized as an independent variety » est à reprendre (par ex. en ajoutant « a set of »); 266, 17 corriger « Saidi 2000 » en « Saidi 2001 »; 283 reclasser Aarssen en tête des références; 284, El Aissati: la thèse est bien de 1996 mais le livre de 1997 (cf. 282, n.4); de Ruiter 1997: CEDREA/ACRB; « Jake & Myers-Scotton 2000 [*sic*] » est dans le volume recensé, Rouchdy 2002 (et non 2001), p. 317-330; il manque la référence à Harrell 1962 (cité 282 n. 4) et à Laghouat 1995 (cité 262,11); 285 Rouchdy 2001 est en fait le volume recensé (2002), avec un titre à rectifier; 290, 16 Rouchdy b; 296,-15 ajouter la date de publication de Giles e.a.: 1977; 296,-9 (Rouchdy 1992 b): l'article est dans Rouchdy 1992; 307,-13 corriger *f l-ʿqel'* en *f l-ʿqel ?* et *ẓeʿma* en *zeʿma*; 319,-8 et -4 (et 324,12): *hallaʾ*; 323, ex. (6) raaḥ; 324,9 et 12 bitḫayyiṭ; 324,10 is suffixed; 339,1 corriger « L1 » en « L2 »; 342,3 corriger « Rose 1985 » en « Rose e.a. 1985 »; 348,n. 4 corriger « Weins » en « Wiens »; 350 reclasser Muysken (après Morais); 352,4-6: la référence à Wiens e.a. comporte des erreurs qui la rendent inidentifiable: les auteurs sont: Wiens, Manaugh et Matarazzo, les pages: 79-94.

Jérôme Lentin
Inalco - Paris

BCAI 25 (2010) Aleya Rouchdy: Language Contact and Language Conflict in Arabic – Variations on a Sociolinguistic Theme., recensé par J. Lentin
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net